L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 20 OCTOBRE.

FEUILLETON.

LE MARI DE DELPHINE

PAR

AMÉDÉE ACHARD.

XIV.

(Suite.)

— Le hasard n'y a que faire.... Vous savez si j'aime Mme de Busserolles. Un soir, il y a déjà quelques temps, j'ai rêvé que vous marchiez dans la campagne comme un homme qui ne veut pas être reconnu. Vous preniez le chemin de la Maison-Blanche. J'ai pensé que vous aviez à parler à Mme de Busserolles, mais j'ai pensé aussi que vous pourriez être surpris par M. de Busserolles ou par M. Justin Plantier, et alors je me suis mis en observation. — Et ce que j'ai fait ce soir-là est devenu une habitude."

Delphine ne s'était pas méprise quand elle avait parlé à M. d'Ambleuse du trouble et des mouvements d'humeur dans lesquels s'agitait M. de Busserolles. On sait de quelle ivresse il avait été saisi après la lettre de Justin. La suite avait d'abord répondu à son espérance; lui aussi put croire qu'il avait trouvé son filon d'or. Des dommages-intérêts considérables lui avaient été alloués par un arrêt de la cour d'appel. Il parlait déjà de s'établir à Paris et d'y avoir un hôtel. Un coup de foudre mit en poussière tous ses projets. La maison qui avait été condamnée à lui payer cette grosse somme tomba subitement en déconfiture. Ce fut un écrasement. L'affaire des mines d'anthracite lui restait, il est vrai; les commencements en avaient été superbes; mais une crise industrielle éclata qui la fit avorter. Le faiseur, atteint par une liquidation désastreuse, disparut, et un nuage de frais creva sur la tête de M. de Busserolles, qui rassembla toutes ses ressources pour parer au plus pressé. Le jour même où Justin arrivait à Morsan avec cette terrible nouvelle, on apprit à M. de Busserolles que le tracé du chemin de fer de Paris à Tours par Vendôme était décrété, et que la ligne traversait en plein la terre du Rocher. Ce dernier coup acheva de lui faire perdre l'esprit.

— Je me suis trop pressé, se dit-il en pensant à M. d'Ambleuse; puis l'idée de le provoquer, de se battre et de le tuer lui traversait le cerveau.

— Si vous étiez sûr de le laisser sur place, ce serait bien, lui dit Justin; mais la chance est pour lui.

— C'est vrai, s'écria M. de Busserolles; il ne fait rien, et sa fortune sera plus que triplée. Moi, en travaillant, je me ruine.

Tout ce qu'on faisait autour de lui l'aigrissait et le disposait à la colère. Si Delphine semblait attristée, c'est qu'elle pensait à M. d'Ambleuse et le regrettait; si elle se montrait joyeuse, c'est qu'elle avait eu connaissance de la fortune que lui apportait le nouveau décret. Son esprit se livrait à tous les soupçons qu'une âme jalouse, ingénieuse à se créer des tourments.

Il arriva sur ces entrefaites qu'une grande chasse fut organisée par un propriétaire du pays. Plusieurs personnes, parmi lesquelles se trouvait M. d'Ambleuse, se réunirent à jour fixe dans un pavillon d'où l'on devait partir pour battre une grande étendue de plaines et de bois. M. de Busserolles, qui voulait ne rien laisser paraître de ses embarras, affectait de ne pas manquer une partie de plaisir, et déployait dans ces circonstances un entrain et une gaîté qui trompaient les observateurs inattentifs; mais la vue de Raymond le jeta soudain dans un courant d'idées irritantes. S'il était venu [illegible] [illegible] d'Ambleuse qu'il fallait accuser? Si, comme il le prévoyait, ses affaires l'obligeaient à quitter la Maison-Blanche, il était aisé de prévoir ce qui arriverait. Raymond l'attirait tout entière à lui, dans l'épanouissement de l'amour sincère, de la passion jeune et confiante; et c'était lui, M. de Busserolles, qui lui ferait ce bonheur!

Ces idées s'enfonçaient dans son esprit comme des milliers d'épines dans une chair saignante. Pendant le déjeuner, qui le plaça non loin de M. d'Ambleuse, elles acquirent un degré d'intensité plus vif. La voix de Justin, qui pérorait, le tira de ce tourbillon de pensées noires. — Oui, messieurs, disait-il, cela s'est passé devant moi, il y a quatre ou cinq ans, en pleine forêt, un jour de chasse comme aujourd'hui, seulement on traquait des sangliers; mais, au lieu de porter bas la bête, ce fut un homme qu'on tua.

M. de Busserolles tendit l'oreille. — Et voyez le miracle! poursuivit Justin, ce coup de maladresse, qui ne coûta au tireur qu'une pincée de chevrotines, le débarrassa d'un galant qui rôdait autour de sa femme, et quand je dis rôder, c'est pour employer un verbe honnête.

— Et après? demanda l'un des auditeurs.

— Comment après? Ce fut tout. Est-ce que la loi punit un homicide involontaire? Lisez le code. Mon notaire, car c'était un notaire, le savait bien. Par exemple, il fallut lui arracher son fusil des mains pour l'empêcher de se brûler la cervelle. Oh! tout cela fut très bien fait. On entend du bruit dans un fourré, on tire au jugé, un homme tombe, tout est dit.

Les yeux de Justin rencontrèrent ceux de M. de Busserolles. — Je ne chasse jamais sans un souvenir de cette histoire, ajouta-t-il; j'y ai gagné de tirer comme la peste toute femme qui a un mari.

Après le déjeuner, la chasse continua; chacun reprit sa place. M. de Busserolles marchait à pas lents, le fusil sur l'épaule. En ce moment, le passage des chiens fit lever du milieu des bruyères, deux chevreuils qui se jetèrent dans un bouquet de bois. On proposa d'entourer l'enceinte et d'y faire une battue; les chevreuils ne pouvaient pas manquer d'en sortir. Les chasseurs coururent à leurs postes. Le hasard mit à côté l'un de l'autre M. de Busserolles et M. d'Ambleuse. Changez vos plombs, cria le maître de la chasse.

M. de Busserolles enleva de son fusil des cartouches du numéro 8 et les remplaça par des cartouches du numéro 4. Raymond était sur sa gauche, à la corne d'un gaulis, séparé de son voisin par un taillis de chênes. M. de Busserolles le regardait. Il lui trouvait l'air heureux. — Il est jeune, il est beau, pensait-il, sa fortune s'élargit, on l'aime, tandis qu'autour de moi tout s'écroule.... Et c'est à mon côté qu'il vient étaler insolemment son bonheur!

Un coin de soleil qui prenait le bois en écharpe illuminait Raymond, dont le vêtement de toile blanche se détachait sur le gazon vert. Justin, qui regagnait une place écartée, passa auprès de M. de Busserolles, et désignant le chasseur d'un mouvement de tête: Se mettre ainsi en vedette un jour de battue, quelle imprudence! dit-il, c'est une cible. — Et il se perdit dans la plaine, cherchant un fossé où se blottir.

Bientôt après la battue commença. On entendait les coups secs des traqueurs frappant contre les arbres avec leurs bâtons; leurs cris, d'abord éloignés, se rapprochèrent. Quelques lièvres, qui étaient tapis dans les broussailles, filèrent à travers champs. Des coups de fusil retentirent. La chasse s'anima. Une compagnie de perdreaux, qui était remisée dans une clairière en plein bois, prit le vol, et en s'éparpillant au dessus des hêtres et des bouleaux fut saluée d'une décharge. Raymond avait fait coup double. — Tout lui réussit! murmura M. de Busserolles, qui tourmentait la batterie de son fusil. Un vieux coq partit soudain, et, rasant la cime des buissons, fila dans la direction de M. d'Ambleuse en faisant luire au soleil sa gorge rouge et noire. Quand il fut par le travers de son voisin, M. de Busserolles épaula et fit feu. Raymond poussa un grand cri, et roula comme un chevreuil. M. de Busserolles devint livide et resta tout tremblant, le dos contre un arbre.

M. d'Ambleuse était parvenu à se relever sur les genoux. On accourut. Un garde prit le blessé dans ses bras et l'assit sur un tertre. — Tonnerre! dit-il, toute la charge!... Qui a fait le coup?

M. de Busserolles, qui venait de se traîner jusque-là tout décomposé, joignit les mains. — Je n'y comprends rien, dit-il, j'ai vu un faisan, j'ai tiré.

— Et vous ne l'avez pas manqué, dit Justin, qui ramassa le coq dont les ailes battaient encore.

— Allons! c'est un malheur, fit le garde.

— Oui, dit Raymond, un malheur dont il ne faut accuser personne; si j'avais vu le faisan, peut-être aurais-je tiré, et peut-être M. de Busserolles serait-il par terre à ma place.

XV

M. de Busserolles s'assit sur une souche, la sueur au front. Il n'avait regardé ni M. d'Ambleuse ni Justin. Le vêtement de forte toile que portait Raymond, la cartouchière, la crosse de son fusil, avaient amorti une partie de la charge, mais une trentaine de plombs avaient pénétré dans les chairs çà et là; on ne savait point encore si quelque organe essentiel avait été lésé. Le blessé perdait beaucoup de sang. On le déshabilla, on lava les plaies avec de l'eau fraîche, et on le coucha sur un brancard fait de quelques perches couvertes de ramées. M. de Busserolles suivit le cortége la tête basse.

Quand il reparut chez lui, une inquiétude dont il n'était pas le maître le poussa chez Delphine. A l'aspect de son mari, elle eut le pressentiment de quelque malheur. — Qu'y a-t-il? s'écria-t-elle.

— Il y a qu'un chasseur a été blessé.

— Qui donc?.... M. d'Ambleuse peut-être?

Le silence de M. de Busserolles lui répondit. Elle tomba sur une chaise. Lucette, qui était à demi couchée sur un canapé, respirant avec peine, se glissa auprès de sa mère, toute glacée. — Est-ce qu'il va mourir? dit-elle.

— On ne sait pas, répliqua M. de Busserolles à voix basse.

— Mais qui l'a frappé? demanda Delphine.

M. de Busserolles se tut. Elle se leva toute blanche, éperdue. — Eh bien, quoi!.... que croyez-vous? Un coup part.... Est-ce ma faute? s'écria M. de Busserolles.

En attendant ces paroles, Delphine se précipita vers sa fille, et voulut fuir avec elle. M. de Busserolles étendit le bras comme pour la retenir, et saisit Lucette. Non! non!.... pas pour.... dit l'enfant.

Ah! opère! te tairas-tu, hurla M. de Busserolles, qui la secoua par l'épaule.

Quand il lâcha Lucette, elle tomba comme morte. Une fièvre ardente la saisit dans la soirée, le délire la prit, un transport au cerveau se déclara. On n'épargna rien pour en combattre les effets; mais il n'y avait aucune force dans ce corps épuisé pour aider à la réaction. Au point du jour l'agonie commença; au milieu du deuil et de l'épouvante qui remplissaient la maison, M. de Busserolles allait et venait çà et là, montant, descendant. Les domestiques se sollicitaient aux portes quand il passait. Vers le matin, une fille qui avait soigné l'enfant dès le berceau, et qui veillait à sa porte parut devant Mme de Busserolles. — Madame, voici monsieur, dit-elle.

M. de Busserolles, qui la suivait, entra sur ses talons, et, comme elle se tenait devant lui: — Mais faites-moi donc place! s'écria-t-il en la repoussant.

Lucette entendit sa voix; un dernier frisson la parcourut tout entière, et elle [illegible] les mains. Pendant que Delphine et le médecin la soutenaient, elle [illegible] dans leurs bras sans parler. — Dé[illegible] [illegible] Chaque [illegible] elle [illegible] pas la [illegible] Elle fallut [illegible] pleurant [illegible] [illegible] elle se tourna vers M. de Busserolles: — Monsieur, dit-elle, à présent la mesure est comble!

La nouvelle de cette mort se répandit [illegible] De toutes parts on accourut. Ceux qui pénétrèrent chez Mme de Busserolles la trouvèrent sans larmes, dans un état effrayant d'apparente insensibilité. Et comme on cherchait à la consoler: — Dieu sait ce qu'il fait, dit-elle; c'est pour ma fille une bénédiction que cette mort!

— Cela vous étonne de me voir ainsi, disait-elle à Mme Ducormier, voilà des années que je vis dans la crainte de ce jour.... [illegible] me laisse; il ne me comprend pas.... Elle [illegible] pencher sur les petits doigts de Lucette.... [illegible] Le plus terrible, c'est que c'est ma faute.

— Votre faute! vous?

— Oui, la mienne; j'aurais dû l'arracher à son père il y a longtemps, coûte que coûte.

A la dernière heure, quand on vint prendre le petit cercueil blanc, elle [illegible] les vestes de sa fille, mais arriva au pied de la rampe, au moment où la bière, couverte d'un drap blanc, franchissait la porte; elle tomba raide, tout d'une pièce, sur la dernière marche de l'escalier.

Elle resta douze heures sans connaissance, un médecin à son chevet, ses mains dans les mains d'Honorine. Quand elle s'éveilla de cette léthargie, tout lui revint à la fois d'un seul coup. — Dieu cruel, je ne suis pas morte! s'écria-t-elle.

Trois jours après, elle se leva. Réunissant alors en un paquet tout ce qui avait appartenu à Lucette, son linge, ses livres, ses jouets, ses vêtements, elle le fit porter chez Mme Ducormier; puis, sortant elle-même, elle se rendit à la justice de paix. Honorine lui tendit les bras. — Je viens vous demander de me garder, dit Delphine. La Maison-Blanche ne me reverra plus.

Mme Ducormier prit son amie par la main, et employant pour la première fois le langage de la plus tendre amitié: — Si je t'ai bien comprise, dit-elle, c'est une séparation absolue que tu désires?

— Oui, une séparation qui me permette de n'avoir plus rien de commun avec lui.

— Tu es bien convaincue, n'est-ce pas, que M. de Busserolles n'y consentira jamais? Il faudra donc que tu l'appelles devant les tribunaux?

— Je le ferai.

— As-tu bien calculé les conséquences de cette séparation?

— Quoi qu'il arrive, ton affection ne me restera-t-elle pas?

— Un mot encore: M. de Busserolles plaidera et fera valoir contre toi, s'il te voit bien décidée à ne pas revenir, tous les arguments que lui fournira sa rancune....

Laisse-moi te parler comme si tu étais ma sœur.

— Parle.

— M. d'Ambleuse t'a aimée avec passion.... Toi, tu l'as aimé aussi.

— Je l'aime encore....

— Eh bien! permets-moi de te demander si M. de Busserolles ne tirera pas de cet amour des armes contre toi?....

— Des armes, dis-tu? lesquelles?

Mme Ducormier, qui la regardait attentivement, [illegible] [illegible] et ce qu'il [illegible] dans le [illegible] — Pardonne-moi et embrasse-moi.... Il faut que tu aies la vertu enracinée dans l'âme! Je t'aimais, je vais t'admirer. A présent suis-moi, M. Ducormier nous dira comment il faut entamer cette affaire.

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 19 octobre 1871.

Le marché monétaire n'a pas varié. Les billets No 1 accompagnés d'excellentes garanties collatérales, sont cotés à 11 à 12 pour cent par an les bons et ceux de second ordre à 12 à 18; les billets de commerce de premier ordre sans garanties collatérales à 12 à 15, et ceux de second ordre à 18 à — Quelques transactions exceptionnelles ont eu lieu, dans ces derniers, à 2 par mois. Le papier hypothécaire était à 9 à 41 par an le No 1 et 11 à 15 le No 2.

L'or a ouvert à 113 1/8 à 113 1/2 contre 113 3/4 à New-York, à 10 heures et demie du matin, et a fermé à 112 3/4 à 113 contre 113 3/8 à New-York. Les transactions comprennent: $1000 à 112 7/8, $500 et $5000 à 113, $1500 et $3000 à 113 1/8, $1000, $1400, $5000, $5500 et $19,800 à 113 1/4, $1000 à 113 1/2. — Dans l'argent, $4800, en demi-piastres américaines à 109 1/2 et une somme moins forte à 110. Nous cotons les demi-piastres américaines à 109 à 109 3/4. Les piastres mexicaines sont nominales.

Le change étranger a été assez animé, mais il s'y est déclaré une nouvelle baisse de 3/8 à 5/8, par suite de la baisse de l'or et du change dans Wall Street. Les opérations de Sterling ont atteint le chiffre de 35,000 livres, dont 9,500 clear de 120 3/8 à 121, 3,500 connaissement à 120 1/2, 1200 clear à 120 3/4, 1700, 3000 et 3000 clear à 121, 3000 de premier ordre à 121 1/8 à 121 1/4, 4000 à 121 1/4, 5000 à 121 3/8 et 2000, à trente jours, à 121 1/2.

Les ventes de France s'élèvent à 500,000, dont 200,000 en change de commerce à 4.90, 60,000 et 100,000, payables en or, à 4.76 1/4, 75,000 dito et 40,000 sur la Suisse, à 4.75. Nous apprenons que des ventes de Francs de commerce ont eu lieu à 4.93 1/2, mais on n'en a pas donné les détails. Nous cotons le Sterling à 120 3/8 à 120 7/8 et 121 1/8 le bon connaissement à connaissement No 1 et clear et — à 121 3/4 le change de banque.

Le change américain a été légèrement irrégulier et, à la clôture, avait fléchi. Les banques ont tiré sur New-York, pour remises, à 1/8 d'escompte, mais une ou deux d'entre elles ont encore demandé le pair de montants moins faibles. Les transactions sont: 25,000 et 25,000 de banquiers, sur New-York, à vue, à 3/16 d'escompte, 65,000 de banque et de banquiers au même taux, $10,000 et $15,000 en change de commerce et $25,000 de banquiers à 1/4, $5,000 en change de commerce à 3/8 et $30,000, sur Boston, à vue, sans grâce, à 3/16.

Les actions ont été fort peu recherchées. On a annoncé, de bonne heure, que 400 à 500 actions de la compagnie des Levées s'étaient vendues à $4 et 600 et 400 à 4.12 1/2, mais, plus tard, 100 vendues à $3.25, 100 à $3.12 1/2, 100, 100 et 200 à $6.50 — de la banque de la Nouvelle-Orléans à $38.50. Un lot de 5,000 actions, vendu la semaine dernière, a été livré, aujourd'hui, à 8 cents.

$1000 et $2000 de bonds 10 pour cent de la ville ont changé de mains à 81 cents, $700 à 81 1/4 et $1300 à 82 1/2. Ce dernier taux est extrême. 80 à 81 est un prix raisonnable et le marché tend à 80.

On a vendu, hier, sans l'annoncer, $1000 de certificats d'allocations de la ville à 70 et, aujourd'hui, $1600 à 71.

Aucune vente de mandats ou de billets de la ville n'a été annoncée.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Jeudi 19 octobre 1871.

COTON — Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1900 balles, prises à des prix plus faciles et qui ont dépandé une réduction de nos cotes de ¼c.

Nous reproduisons aussi les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les listes courantes de ces types, tandis que nos chiffres à nous regardent les listes en moyenne, les hauts chiffres pour le strict.

	Listes en moyenne	Chiffres de l'Exchange
Inférieur......	— à —	—
Low ordinary.	— à —	—
Ordinary......	— à —	—
Good ordinary	18¼ à 18½	—
Low middling	18¾ à 18⅞	18¾
Middling......	19 — à 19¼	19—
Strict Middling	— à 19¾	—
Good middling		

L'Exchange rapporte: "Tendance à la baisse."

ETAT DU COTON

Stock en mains le 1 sept. 1870, bal...		25323
Arriv. dep. hiers, état......	3134	
Arrivé précédemment......	58449	61583
		86906
Expédié aujourd'hui......	—	
Expédié précédemment..	49440	49440
Stock en mains &c........		37466
De l'an dernier......		54202

FRET — Les offres pour l'étranger sont libérales et il y a une ample quantité de capacités en armement. Dans le cabotage le mouvement est modéré. Les taux du coton sur vapeurs pour Liverpool sont ¾ d. New York ¾c. Philadelphie ¾ c. Breme et Hambourg ¾ d. sur voiliers pour Liverpool 9/16 d. Havre 1 ¾ c.; Boston ¾c.

TABAC — Le stock en mains est si faible qu'il laisse à peine quelque latitude aux acheteurs et il ne s'est opéré aucune transaction notable. Bons cotons le luge 7 à 8¼ c, 8 à 9½, le low leaf, medium 9¾ à 9 c, good 9 à 10½ et selection 10 à 12 c la livre.

SUCRE — Reçu aujourd'hui 26 boucauts de sucre nouveau et 4 de la vieille récolte. Les 4 boucauts classés fair se sont vendus à 9 cents la livre. 15 boucauts de sucre good fair nouveau ont changé de mains à 10¼ c et un peu de low fair vendus hier à 9¼ à 9¾c.

MÉLASSE — Reçu aujourd'hui 128 barils de mélasse nouvelle. Hier et aujourd'hui — mais on ne l'avait pas rapporté — Il s'en est vendu 100 barils à 33c pour le sirop clair et médiocre: 65 c pour la mélasse belle 67¼ pour la mélasse prime et 72¼ à 75 pour la strictement prime.

FARINE — Le marché est calme, mais ferme; la superfine, la double et la triple extra sont rares et le stock en mains d'extra de choix est rond. Le stock est pourtant la plupart composé d'extra de choix. La superfine est cotée à $6 25, la double extra à $7 la triple extra à $7 25 à 7 50, la bonne triple extra à $7 55 à 7 62½, extra de choix à $7 75 à 8 25, extra de choix et pour famille $8 à 9 50 le baril.

MAIS — Stock faible et bonne demande. Vente de 3000 sacs, dont 100 de rouge nouveau à 90 c, 1580 de blanc et jaune mélangé et 100 de jaune mélangé à 95 c le boisseau.

AVOINE — Stock rond et demande modérée. Vente aujourd'hui de 3500 sacs, dont 800 de St Louis à 54 c, 400 et 1600 du à 55 c et 600 de choix et 800 de Galdna à 56 c le boisseau.

SON — Rare et ferme, 75 sacs vendus à $1 30 les cent livres.

FOIN — Le stock de foin de choix est faible et la demande bonne. Vente de 127 balles à $35 le tonneau.

PORC — Le marché est calme et sans mouvement. Les détenteurs demandent $15 le baril de mess. Le détail se fait à $15 25 le baril.

VIANDE SALÉE à SEC — Il n'y en a pas en premières mains. Les épaules se vendent 8¼ c la livre.

BEURRE — Le stock de beurre de choix est faible et la demande bonne. La qualité de choix de l'Ouest commande 29 à 34 c, Goshen de choix 32 à 33. L'inférieur abonde et ne se vend pas.

FROMAGE — Stock rond et demande modérée à 14 à 14½ c pour le Western factory et 13 c pour le Western reserve, le New York cream 16 à 17 c, English dairy 18 c la livre.

MOUTON — Il y a un bon stock en mains et on s'attend à une bonne demande pour Chicago. Le mouton proprement emballé est en bonne demande et se vend à 11 à 11½ la livre. Tiré du pays 3½ à 4½ c la livre.

SEL — Durant les quelques jours qui viennent de s'écouler nous avons remarqué quelques embarquements pour l'Ouest et des démarches considérables pour l'emballage. Le gros sel de Liverpool est coté à $1 40 à $1 50; fin $2 10 à $2 20 le sac; [illegible]

AMUSEMENTS.

Académie de Musique.

D. BIDWELL ......Propriétaire-Directeur.

Le Troupe de Ménestrels et de Comédiens

HART, RYMAN ET BARNEY,

Qui se compose des

CHANTEURS et INSTRUMENTISTES

Les plus distingués des Etats-Unis.

Programme nouveau tous les soirs.

[illegible]

INSTITUTIONS.

Institut Guranta,

[illegible]

LE LOCQUET-LEROY,

Institution Collégiale de la Nlle-Orléans,

[illegible]

JEFFERSON ACADEMY.

43........RUE BOURBON........43

Entre Bienville et Douane,

—DIRECTEUR—

G. J. LORD.

LA réouverture de cette Institution a lieu le LUNDI, 4 septembre. [illegible]

Collége St-Charles,

AU GRAND COTEAU, LOUISIANE.

[illegible]

COLLEGE

DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

A l'angle des Rues Commune et Baronne.

[illegible]

ASSOMPTION.

St-ALOYSIUS ACADEMY, [illegible]

[illegible]

INSTITUTION LOCQUET,

Dirigée par Mlle M. A. BURR.

PENSIONNAT et EXTERNAT pour les jeunes [illegible]

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES.

[illegible]

DIRIGÉ PAR Mme E. E. MATTHEY,

[illegible]

ACADÉMIE DE NOTRE DAME DU SACRÉ CŒUR.

[illegible]

Université de Saint-Louis.

[illegible] UNE INSTRUCTION CLASSIQUE ET COMMERCIALE COMPLÈTE.

CONDITIONS:

[illegible]

Feutre d'Irlande à Totta.

[illegible]

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

DE-D. ANDERSON & SON,

[illegible]

Voitures, Buggies, Jersey Wagons

D. M. HOLLINGSWORTH,

SUCCESSEUR DE

E. MARSH DENMAN & CO.

Aux Nos 34 et 36 de Jamison's Building,

[illegible]

Chantier de bois, de Brown.

Bois de plancher et de plafond, tout taillé [illegible]

UNE attention particulière est donnée au [illegible]

[illegible] JOS. A. BROWN

FACTORS' & TRADERS'

Insurance Company,

37.....RUE CARONDELET.....37

Extrait du Cinquième Etat de situation annuel.

Nlle-Orléans, 24 septembre 1871.

PRIMES pendant l'année expirée le 30 avril 1871.....

[illegible]

DIVIDENDES AU COMPTANT PENDANT L'ANNÉE:

INTÉRET (semi-annuel)..... [illegible]

PRIMES..... [illegible]

Actif au 29 avril 1871..... [illegible]

[illegible]

—DIRECTEURS—

[illegible]

GEO. MERZ,

[illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE

Hope de la Nouvelle-Orléans,

INCORPORÉE EN 1857.

Bureau No. 21, rue du Camp.

CETTE Compagnie assure contre les risques d'incendie, de marine et de rivière, aux taux courants.

HY. PEYCHAUD, Président,
JOHN I. ADAMS, Vice-Président,
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Directeurs:

John I. Adams,	J. C. Denis,
P. Malochée,	Félix A. Ducros,
M. L. Navra,	W. Alex Gordon,
T. N. Blake,	P. E. Bernard,
	Henry Peychaud.

Compagnie d'Assurance de Londres et Lancashire contre l'incendie,

Au No 65 de la rue Baronne.

EN réponse aux nombreuses demandes adressées à ces bureaux relativement au montant des risques couverts à Chicago par la Compagnie d'Assurance de Londres et du Lancashire, le soussigné, agent général, a l'honneur de déclarer qu'en dehors des Etats de la Louisiane et de la Géorgie, la Compagnie n'a pas d'agences et [illegible]

R. G. MUSGROVE, Agent général.

Nlle-Orléans, 12 octobre 1871.

[illegible]

D. POCHELU, Secrétaire et Trésorier.

[illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU DELTA

[illegible]

E. GANUCHEAU, Président.
ALBERT BALDWIN, Vice-Président.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

[illegible]

L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

La Compagnie d'Assurance

MECHANICS & TRADERS.

No.14 de la rue Carondelet.

SOLLICITE les risques d'incendie, de fret et de rivières.

JAMES A. WHITE, Secrétaire.	LLOYD R. COLEMAN, Président.
P. A. DE BUYS, Commis aux risques de mer et de rivières.	C. H. FROST, Commis aux risques d'incendie.

F. AUZOUT, Inspecteur et Collecteur.

Directeurs:

C. W. Allen, Esq.,	T. H. Hunt, Esq.,
A. J. Aiken, Esq.,	L. A. Lapa, Esq.,
J. A. Braselman, Esq.,	Geo. Wm. Logan, Esq.,
Capt. W. T. Blakemore,	Robt. L. Moore, Esq.,
A. Elmer Bader, Esq.,	John Myers, Esq.,
J. Bloom, Esq.,	Wm. Heron, Esq.,
E. B. Briggs, Esq.,	R. C. Ogilsby, Esq.,
T. E. Bedley, Esq.,	G. W. Sentell, Esq.,
John D. Cobb, Esq.,	Capt. J. P. Smith,
Geo. W. Church, Esq.,	W. M. Suzzon, Esq.,
J. H. Campbell, Esq.,	W. B. Thompson, Esq.,
Benjamin Gerson, Esq.,	J. F. Tuttle, Esq.,
C. A. Green, Esq.,	Frederick Wing, Esq.,
I. L. Haas, Esq.,	Louis A. Wiltz, Esq.,
Jno N. Harrison, Esq.,	T. S. Waterman, Esq.,

TEUTONIA

Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Le Bureau provisoire est au No. 111 de la rue Gravier, près Camp.

Assure contre les risques d'Incendie, de Rivières et de Mer, aux taux les plus bas.

Capital.....................$1,000,000
Souscrit..................... 700,000

A. EIMER BADER, Président,
CH. ENGSTFELD, Vice-Président
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Directeurs:

A. Eimer Bader,	M. Frank,
W. B. Schmidt,	W. Davis,
Louis Schneider,	Th. Lilienthal,
J. N. Schwartz,	Frank Roder,
F. Rickert,	
Ch. Engstfeld,	C. H. Miller,
Jacob Hassinger,	M. Fehlmann,
G. L. L. Mayer,	K. Weisenbach,
S. L. Nastle,	V. A. [illegible]
Louis Schwartz,	Joseph Keller,
R. Sieg,	Isaac Scherck,
H. R. Degrove,	E. F. Del Bondio.

Conservatoire de Musique

—DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS,

90......Rue Baronne......90

POUR prospectus, et toutes informations en général, s'adresser au Conservatoire, ou par lettre adressée Case Box No 1854, Nouvelle-Orléans.

THEOPHILE MASAC, Président.

[illegible]

CORPS DE PROFESSEURS.

M. THEOPHILE MASAC, professeur d'histoire et de philosophie de la musique.

M. CH. VAN HUFFLEN, professeur de musique vocale.

Mlle CAROLINE ZEISS, do do

M. EDWARD F. GROENEVELT, professeur de théorie et de piano.

Mlle MELANIE MAY, professeur de piano.

Mlle EUGENIE LENGINE do do

M. HERMANN BRAUN, professeur d'instruments à cordes.

[illegible]

The People's Insurance Company

OF NEW ORLEANS.

Bureaux: Rue St-Pierre, No. 5

Assure contre les risques de Feu, Rivière et Marine.

R. M. DAVIS, Président,
CHARLES KERR, Vice-Président
A. GRANGER, Secrétaire.

[illegible]

Attention! Attention!

Magasin Ste-Anne

AU CHAPEAU ROUGE!

[illegible]

BOIS DE CONSTRUCTION

Par le Canal du Lac Borgne.

POUR le [illegible]

JAMES O. NOYES, Président de la Compagnie du Canal.

LOTERIE

GROS LOT - - - - - - - $50,000

[illegible]

La célèbre machine à coudre de Grover & Baker,

[illegible]

J. E. MERILH & Co.,

[illegible]

Pianos, Pianos.

Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,

6.....Rue Royale.....6

IMPORTATEURS DE PIANOS [illegible]

FAIVRE, JELMINI, BORD,

[illegible]

Musique, Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE,

[illegible]

Le Docteur J. B. PERES,

[illegible]

D. AUGUSTIN,

AVOCAT.

[illegible]

C. S. HUNT & Co,

DÉPOT DE MACHINES,

[illegible]

G. W. DUNBAR & SON,

10, 12 et 14.....RUE St-LOUIS.....10, 12 et 14

NOUVELLE-ORLÉANS,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

[illegible]

FIGUES DE LA LOUISIANE.

[illegible]

FONDERIE DE LEEDS,

[illegible]

NOUS annonçons [illegible] MACHINES A VAPEUR [illegible]

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

Dix-septième Etat Annuel.

[illegible]

PRÉPARATION AYER,

—QUI REND A LA CHEVELURE—

[illegible]

NATURELLES.

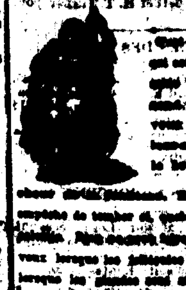

[illegible]

La Cheveux,

[illegible]

Dr J. C. AYER & Co.

[illegible]

Ayez l'Œil sur vos Enfants.

[illegible]

ASSURANCE.

Avis Important.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle des MARCHANDS

[illegible]

DIX-SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

[illegible]

QUATRIEME ETAT ANNUEL de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,

[illegible]

Vingt-Deuxième Etat Annuel.

Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS STERN & SONS.

Grande Vente Importante,

800 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR LOUIS STERN & SONS — [illegible]

800 Caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

[illegible]

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Ameublements, Articles de toilette, Chapeaux et Objets en plaqué.

PAR GABRIEL LEAUMONT. — [illegible]

[illegible]

PAR O. VALETON

Farine! Farine! Bœuf!

Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON, Encanteur — VENDREDI, [illegible]

[illegible]

O. VALETON,

ENCANTEUR.

No 14 rue Madison, entre Tchoupitoulas et Magasin.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de [illegible]

PAR EUGENE TOURNE

Vente positive

D'une étendue de terre comprenant 297 acres de superficie.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

[illegible]

David McCoard vs Beale & Miller.

Albert B. Beale & Samuel S. Miller.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Vente sans réserve,

[illegible] caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

[illegible] Bottes et Congress [illegible]

[illegible]

Vente sans Réserve,

Linge fait, Chemises, Chemises de dessous, Caleçons et Chapeaux.

—Pour cèdre Consignation—

PAR E. ROGER & CO — [illegible]

PAR S. GUINAULT.

VACHERIE. VACHERIE.

[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Sans Limite,

Pour compte de départ.

La belle résidence en briques formant l'angle des rues Remparts et Douane.

La position, centrale, à proximité du quartier des affaires et l'emplacement, [illegible] une résidence, n'est pas surpassée en ville.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., [illegible]

[illegible]

Compagnie d'Assurance

—DES—

MECHANICS AND TRADERS,

14...... Rue Carondelet...... 14

[illegible]

LLOYD R. COLEMAN, Président.

JAMES A. WHITE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

[illegible]

DIRECTEURS:

C. W. Allen,	T. H. Hunt,
A. J. Allen,	L. A. Lapa,
J. A. Braselman,	Geo. Wm. Logan,
W. T. Blakemore,	Robert D. Moore,
A. Eimer Bader,	John Myers,
J. Bloom,	Wm. Heron,
E. B. Briggs,	R. C. Ogilsby,
T. E. Bedley,	G. W. Sentell,
Jno D. Cobb,	J. P. Smith,
Geo. W. Church,	W. M. Suzzon,
J. H. Campbell,	W. B. Thompson,
Benjamin Gerson,	J. F. Tuttle,
C. A. Green,	Frederick Wing,
I. L. Haas,	Louis A. Wiltz,
John N. Harrison,	T. S. Waterman.

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 19 octobre 1871.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MAMES & CO

[illegible]

PAR M. BARNETT.

MAURICE BARNETT, Encanteur. [illegible]

PAR E. M. MONTGOMERY.

[illegible]

LOUISVILLE SOUTHERN SUGAR MILLS.

[illegible]

A M. W. L. CUSHING.

[illegible]

EAGLE SUGAR MILLS.

[illegible]

W. L. CUSHING,

[illegible]

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.

[illegible]

SAMUEL GREENWOOD & SON,
WARNER, CRAWFORD & CO.,
C. L. WALMSLEY & CO.,
IREY, McDANIEL & CO.,
FRANCKE & DANNEEL,
CAMPBELL & STRONG,
CLAPP BROS. & CO.,
R. F. COLSAN & CO.,
R. L. WALKER,
VIOLETT, BLACK & CO.,
BLOCK BROTHERS,
VOORHIES, ALLEN & CO.

[illegible]

W. L. CUSHING,

[illegible]

Dépôt de Machines du Sud,

[illegible]

W. L. CUSHING,